



# Règlement sportif Stand Up Paddle « Longue Distance » (Race 12km ) 2019 FISE WATER GRAU DU ROI

## Description du type de course

La course est disputée sur un parcours en boucle d'environ 12km. Le sens de la glisse sera privilégié en fonction de l'orientation du vent le jour de la course. Le positionnement des bouées dessinera un parcours fluide laissant aux coureurs la possibilité d'exploiter le plan d'eau tout en les maintenant au mieux loin des dangers ( exemple : digue).

La distance à effectuer entre la ligne de départ et la ligne d'arrivée est d'environ 12km.

## Le Comité de Course

Le Comité de Course est composé des personnes suivantes :

- un responsable de l'organisation, (Lorenzo Patricelli)
- un responsable du chronométrage, (Gregory David)
- un responsable de la sécurité, (Frédéric Alcacer)
- un représentant des compétiteurs hommes (personne à désigner sur place),
- une représentante des compétitrices femmes (personne à désigner sur place).

## Le rôle du Comité de Course

Contribuer au bon déroulement de la manifestation, en tenant compte des règlements en vigueur, des conditions générales de courses et de la sécurité.

Traiter les réclamations éventuelles des compétiteurs.

## Les catégories et prize money

Les compétitions auront lieu uniquement sous réserve de 3 inscrits minimum par catégorie.

Les catégories sont les suivantes :

- pro men
- pro women
- amateur mixte

Les prizes money sont réservés aux catégories pros, avec les répartitions suivantes :

1er : 400€ men, 400€ women

2nd : 250€ men, 250€ women

3ème : 100€ men, 100€ women

Amateur mixte : lots.

## Inscriptions

Les inscriptions sont ouvertes en ligne sur [fise.fr](http://fise.fr) depuis le 20 septembre 2019, et ce jusqu'à la veille de l'événement (16h). Le jour de l'événement, les inscriptions seront ouvertes sur le site de la course, auprès du bureau des sports (ouverture à 10h) . Le prix de l'inscription est de 20€ en ligne et 25€ sur place.

Il sera possible de s'inscrire également à la Naish Beach Race pour 10€ de plus.

Avant tout début de course, les compétiteurs doivent confirmer leur inscription et faire valider leur matériel (vérification de la longueur de la planche, maximum 14 pieds).

### Définition et description du matériel autorisé

Toutes les planches de stand up paddle (individuel ), rigides ou gonflables sont acceptées.

La seule contrainte est la limite de taille de la planche (14 pieds). Les participants restent libres de choisir une planche d'une longueur inférieure sans pouvoir exiger un classement spécifique s'ils choisissent une longueur de planche inférieure à celle imposée par l'organisateur. La jauge des planches ne concerne actuellement que la longueur. Elle doit être contrôlée sous le principe de la toise (mesure en ligne droite). Celle-ci sera contrôlée au départ de la course. Tout compétiteur se présentant avec une planche non conforme ne se verra refusé de prendre le départ.

Le leash est obligatoire et doit être attaché correctement.

La seule propulsion autorisée est la pagaie : foil interdit, moteur (électrique, éolien, thermique ou autre forme) et ailes sont exclus. La traction est interdite.

### Les moyens de sécurité

L'organisation met en place un dispositif de secours tout au long du parcours

- bateaux de sécurité
- spotteurs ( personnes vérifiant le bon déroulé de la course depuis la berge)
- les compétiteurs sont vivement conseillé de porté un gilet de sauvetage et de partir avec de l'eau.
- un certificat médical d'aptitude au stand up paddle en compétition est obligatoire doit être fournis au retrait du dossard.

### L'attitude

L'attitude des compétiteurs est primordiale, le respect des autres intervenants ( organisation, compétiteurs, staffs encadrants) est une clef de réussite tant sur l'aspect organisationnel que sécuritaire.

seront exclus sans préavis :

- les injures envers les autres compétiteurs, staff encadrants, organisation ou public.
- les coups de pagaies portés volontairement lors des départs/course/sprint ou duel.
- la triche ( saut d'une bouée )
- la non assistance à une personne/compétiteur en danger

Le parcours est ouvert aux autres usagers de la mer et des plans d'eau traversés, une attitude prioritaire à tenir est celle de la sécurité.

### Le parcours

Le parcours de course est défini par l'organisateur et validé par le Comité de Course.

Les marques de parcours sont constituées par des bouées ou des marques existantes.

Le parcours représente une boucle alternant mer, canaux, étangs, terre et zones portuaires.

L'organisateur se donne les moyens de pouvoir vérifier que les compétiteurs respectent le suivi du parcours et les règles de course.

Le départ est lancé depuis le sable et chaque compétiteur porte sa planche et sa pagaie.  
Les catégories pro seront positionnés sur une ligne en avant de la catégorie amateur mixte.

L'arrivée se fait sur le sable et le compétiteur doit franchir la ligne d'arrivée pagaie à la main.

### **Arbitrage**

Le comité de course est seul compétant pour arbitrer les cas de

- litiges
- attitude hors règlement, triche
- égalité ( sur la ligne d'arrivée par exemple )
- contestation de materiel

Les résultats définitifs seront affichés environs 2h après l'arrivée du dernier participant.

Les réclamations doivent être déposées moins de 5 minutes après l'arrivée du participant déposant la réclamation. Un coût de la réclamation est de 50 euros ( remboursé en cas d'arbitrage en faveur du participant réclamant, encaissé en cas d'arbitrage en défaveur du réclamant).

**Un briefing général expliquant le parcours et les règles est obligatoire pour tout les compétiteurs le dimanche matin à 10h30.**

**Mise en place de la ligne de départ à 10h50**  
**départ de la course à 11h00.**